

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LA ROCHELLE

HOTEL DE LA BOURSE
14, RUE DU PALAIS BP 50365
17001 LA ROCHELLE CEDEX 1
TEL: 0 891 01 11 11
FAX:05 46 50 55 70

RECEPISSE DE DEPOT

CONSEILS ET JURISTES DE L'OUEST
B.P. 80084
17303 ROCHEFORT CEDEX

V/REF : FV/MV
N/REF : 89 B 237 / 2011-A-3920

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE LA ROCHELLE certifie qu'il a reçu le 17/10/2011,

Statuts mis à jour

P.V. d'assemblée du 26/09/2011

- Changement de dénomination en celle de EXCO VALLIANCE AUDIT

Concernant la société

EXCO VALLIANCE AUDIT
Société anonyme
23 rue Pascal
17440 Aytré

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2011-A-3920 le 17/10/2011

R.C.S. LA ROCHELLE 351 216 031 (89 B 237)

Fait à LA ROCHELLE le 17/10/2011,

Le Greffier



SA HUGUES DE MENONVILLE
Société anonyme au capital de 38.112 Euros
Siège social : 23, rue Pascal - 17440 AYTRE
RCS LA ROCHELLE B 351 216 031

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 26 SEPTEMBRE 2011

Le 26 septembre 2011 à 16 heures, les actionnaires de la société SA HUGUES DE MENONVILLE se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au siège social, sur convocation du conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des actionnaires représentés ont été annexés à la feuille de présence.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck HUYGHE, président du conseil d'administration.

M. *Pisier*, et M. *_____*, les deux actionnaires représentant, tant par eux-mêmes que comme mandataires, le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

M *Hilaret* est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents ou représentés possèdent *2476* actions sur les 2.500 ayant le droit de vote.

L'assemblée réunissant plus que le quorum du quart requis par la loi est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La société CABINET PFH & ASSOCIES, commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué est *Assent.*

Le président rappelle que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

FH JP FA

- Rapport du Conseil d'administration.
- Modification de la dénomination sociale
- Modification corrélative des statuts

Le président donne lecture du rapport du Conseil d'Administration.

Enfin, la discussion est ouverte.

Après échange de vues, le président met aux voix la résolution suivante figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION:

L'assemblée générale, connaissance prise du rapport du conseil d'administration décide de modifier la dénomination sociale de la société qui devient « EXCO VALLIANCE AUDIT » au lieu de « SA HUGUES DE MENONVILLE », et ce à compter du 01 septembre 2011.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION :

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale, décide de modifier l'article 2 des statuts ainsi qu'il suit :

Article 2 - Dénomination

La dénomination est EXCO VALLIANCE AUDIT.

Le reste de l'article reste inchangé.

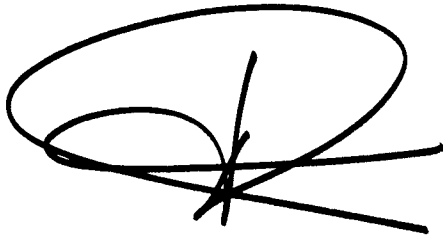
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

fh jp

fh

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'R' with a vertical stroke through it, and several horizontal and diagonal lines extending from the base.A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'W' with a vertical stroke through it, and several horizontal and diagonal lines extending from the base.